

TERMES DE REFERENCE

pour renforcer la coordination entre les groupes Constitutifs de la société civile

Demandeur	CCM-Tunisie
Budget prévu	TUN-CFUND-1706
Titre	Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) en communication pour renforcer la coordination entre les groupes constitutifs de la société civile (ONG, PVVIH et populations clés) et faciliter trois workshops inter-régionaux de (2 jours) sur cette coordination
Lieu de la prestation	Tunis
Type de contrat	Contrat de service
Durée	14 jours de travail effectif
Date de mise à jour	Septembre 2019

1. Contexte et justification

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est une organisation du 21^{ème} siècle fondée sur le partenariat, conçue pour accélérer la fin des épidémies de ces trois maladies. Ce modèle de partenariat du Fonds mondial s'appuie sur la collaboration des CCM (Country Coordinating Mechanism ou Instance de Coordination Nationale) qui sont mis en place par les pays bénéficiaires du Fonds mondial.

Les CCM constituent, un espace de partenariat public-privé regroupant des représentants des pouvoirs publics, du secteur privé, des partenaires techniques, de la société civile et des communautés vivant avec les maladies. Ces CCM sont un élément essentiel du partenariat du Fonds mondial.

Chaque membre du CCM doit représenter les intérêts de son groupe constitutif et non ses propres intérêts ni ceux de son organisation. La communication entre les membres du CCM et les groupes constitutifs qu'ils représentent est donc cruciale pour le bon fonctionnement de cette Instance ainsi que pour le succès des activités programmées dans le cadre de la subvention financée par le Fonds mondial.

Grâce aux moyens mis à disposition par le Fonds mondial, le CCM Tunisie a réussi à mettre en place diverses activités pour améliorer la communication et en conséquence la coordination au sein du CCM particulièrement du secteur de la société civile (ONG, PVVIH, populations clé) afin que les représentants de ce secteur connaissent mieux les fonctions leur revenant à ce titre :

- Assister régulièrement aux réunions du CCM et se montrer ponctuels,
- Partager avec les groupes constitutifs qu'ils représentent toutes les informations,
- Prendre part à toutes les décisions du CCM,
- Veiller à ce que ces décisions soient correctement formalisées,
- Coopérer avec le reste des membres du CCM.

Toutefois, malgré tous ces efforts, cette communication n'a pas beaucoup évolué au sein du CCM particulièrement au niveau des différents groupes constitutifs et entre ces groupes et le CCM. C'est dans ce cadre que le CCM a programmé dans son plan de travail pour la période de 2019-2020, une mission visant à renforcer le partage de l'information et la communication au sein du CCM pour une coordination de qualité au sein du CCM.

2. Description de la prestation

Objectif global : contribuer au renforcement de la coordination entre les différents groupes constitutifs de la société civile (ONG, PVVIH et populations clés) et des circuits de l'information pour une prise de décision participative au sein du CCM et une mise en œuvre de qualité de la nouvelle subvention 2019-2021.

3. Qualifications et compétences

En plus d'une formation universitaire en relation avec la communication / journalisme, le/la consultant(e) doit avoir :

- Une expérience d'au moins 7 ans en matière de communication et de développement des outils de communication,
- Une bonne maîtrise des nouvelles techniques de l'information et de la communication et du coaching communicationnel,